

**MISE EN CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Mandat 2026-2028**  
**CHARLES SMITH , 639 rue des Capillaires, membre depuis 2021**

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec enthousiasme que je vous présente ma candidature au conseil d'administration de l'APVA. Propriétaire aux Villas de l'Anse depuis mai 2021, j'y réside à temps plein depuis 2023. Comme vous, je suis profondément attaché à notre milieu de vie exceptionnel et je souhaite contribuer activement à sa pérennité.

Comptable agréé de formation, j'ai occupé pendant plus de 30 ans des postes de cadre supérieur en finances et en administration au sein de grandes entreprises des secteurs manufacturier et de la distribution. J'ai également siégé à différents conseils d'administration et je suis président d'une association de copropriétaires depuis 2003.

Mon approche est axée sur les résultats et la recherche constante d'améliorations, et ce dans un esprit de transparence et de collégialité. C'est dans cette optique que je souhaite contribuer à maintenir notre milieu de vie exceptionnel. Comment? Par une saine gouvernance de nos finances, une vision claire et une planification à long terme. Nous devons protéger nos actifs, maintenir la qualité de notre milieu de vie et préserver, voire accroître, la valeur de nos propriétés, tout en respectant la capacité financière de nos membres.

Le dossier de la réfection des chemins illustre bien l'importance d'une gestion rigoureuse et proactive. Dans ce contexte, j'ai réalisé une étude de la valeur taxable de nos propriétés selon les données de la Ville de Magog. J'ai constaté qu'environ 28 % de notre compte de taxes est associé à des services qui ne sont pas rendus par la Ville, notamment l'aqueduc, les égouts et la voirie. Malgré des démarches auprès de nos élus municipaux afin d'obtenir une compensation financière, l'APVA s'est heurtée à un refus. Je crois que ce dossier mérite d'être réexaminé et que nous devons poursuivre nos démarches, dans l'intérêt de l'ensemble des propriétaires.

Je souhaite également que nos investissements futurs soient planifiés en fonction de la durée de vie de nos infrastructures et de notre capacité réelle de financement. Une planification adéquate permettrait de maintenir des cotisations équitables et compétitives, en harmonie avec la capacité et la volonté de payer des membres, tout en limitant le recours aux cotisations spéciales.

Enfin, je crois fermement à l'importance d'être à l'écoute des membres, de respecter la diversité des opinions et de rechercher des solutions qui servent l'intérêt collectif. C'est avec cette expérience, cette vision et cet engagement que je souhaite mettre mes compétences au service de notre communauté et contribuer à l'avenir des Villas de l'Anse.

Au plaisir de pouvoir travailler avec vous, pour nous tous!